

folklore

REVUE D'ETHNOGRAPHIE MÉRIDIONALE

TOME XXXIII

43^e Année — N° 1

PRINTEMPS 1980

177

FOLKLORE

REVUE D'ETHNOGRAPHIE MÉRIDIONALE
fondée par le Colonel Fernand Cros-Mayrevieille

Directeur :

J. CROS-MAYREVIEILLE

Domaine de Mayrevieille
par Carcassonne

Secrétaire Général :

RENÉ NELLI

22, Rue du Palais
Carcassonne

Secrétaire :

JEAN GUILAINE

12, Rue Marcel-Doret
Carcassonne

TOME XXXIII

43^e Année — N^o 1

PRINTEMPS 1980

RÉDACTION : René NELLI, 22, rue du Palais - Carcassonne

Abonnement Annuel :

— France.	25 F.
— Etranger.	35 F.
Prix au numéro	10 F.

Applicables à partir du tirage du dernier fascicule de l'année 1978.

Adresser le montant au :

« Groupe Audois d'Etudes Folkloriques »,
Domaine de Mayrevieille, Carcassonne
Compte Chèques Postaux N^o 20.868 Montpellier.

FOLKLORE

Tome XXXIII - 43^{me} Année - N° 1 - Printemps 1980

SOMMAIRE

René NELLI

Les légendes languedociennes.

Robert CONTE

Le Carnaval à Montségur.

Max ROUQUETTE

Un jeu populaire : le sautarel.

Urbain GIBERT

Les pierres de foyer de Nébias (Aude).

Joseph COURRIEU

La maison où s'arrêta Pie VII, à Alzonne, en 1814.

Bibliographie

Les Légendes Languedociennes

Il n'y a pas un seul village languedocien qui ne possède une légende attachée au château, à l'église, au pont, à la vieille croix, au dolmen ou au menhir du voisinage. Nous ne pouvons qu'isoler ici les groupes légendaires les plus caractéristiques.

Nous commencerons par les légendes concernant les animaux mythiques, non qu'on doive les considérer à priori comme les plus anciennes, mais parce qu'elles passent pour telles dans l'esprit populaire. Un grand nombre de villes ou villages languedociens connaissent un animal protecteur, qui n'est sans doute pas le descendant direct d'un *totem*, mais qui en a hérité quelques caractères. Il est à l'origine de la cité et il veille sur elle. Béziers est fière de son chameau ; Gignac, de son âne ; Mèze, de son bœuf ; Loupian, de son loup ; Pézenas, de son poulain ; Lodève, de son Drac ; Montpellier, de son « chevallet ». Ces animaux font toujours l'objet d'un récit localisé dans le temps et dans l'espace, selon des thèmes généraux qui n'appartiennent pas en propre au midi de la France. Parfois, c'est simplement l'animal héraldique qui a fourni les éléments de la légende : (le loup des armoiries de Loupian). Souvent, l'animal sacré est en rapport avec un Saint : le chameau de Béziers rappellerait celui sur lequel saint Aphrodise, premier évêque de cette cité, y aurait fait son entrée. Le Saint fut décapité, mais le chameau aurait été épargné et même doté d'une sorte de fief. En d'autres cas l'animal est celui-là même qui a causé la mort du Saint (exemple : le taureau qui, à Toulouse, traîna Saint Cernin jusqu'à la place où s'élève aujourd'hui l'église du Taur). Quelquefois il s'agit d'une bête mythique (type Tarasque) domptée miraculeusement par le Saint ou la Sainte (le Drac de Lodève). Selon un thème très différent, l'animal réveille la garnison d'une ville et la sauve d'une attaque ennemie. C'est ce que fit l'âne de Gignac, qui, à force de braire, alerta les soldats et les mit ainsi en état de repousser les Sarrasins. (Thème des « Oies du Capitole »).

Presque partout, mais dans l'Hérault particulièrement, ces animaux sont censés avoir été, de leur vivant, l'objet de la vénération publique : Ainsi l'âne de Gignac, le bœuf de Mèze, le poulain de Pézenas, le chevallet de Montpellier. (Ce dernier fut longtemps nourri aux frais de la ville pour avoir ramené sur son dos Pierre d'Aragon et Marie de Montpellier réconciliés après une brouille d'amoureux). Une fois morts, ce sont des machines de bois et de carton qui les ont remplacés — et quelquefois jusqu'à nos jours. Le chameau ou le poulain — creux comme le cheval de Troie — cachent dans leurs flancs des hommes chargés de

faire mouvoir la mâchoire, les pieds, la queue de la Bête. Et on les promène, les jours de fête. Leur exhibition était souvent accompagnée de danses spéciales : (La danse du poulain, qui remonterait au 13e siècle, la danse du Chevalet, tombée en désuétude), de farandoles, analogues à celles qui avaient lieu pour le Carnaval (à Béziers notamment), ou de *mimes guerriers*, comme la danse des Sarrasins qui se pratiquait encore, avant la guerre, à Gignac, le jour de l'Ascension.

Il n'y a aucune raison de penser que les légendes relatives aux personnages mythiques soient moins anciennes que les légendes animalières. Mais les Folkloristes méridionaux ont fait parfois un sort à de prétendues légendes d'Hercule qui se seraient transmises directement depuis l'époque romaine. Elles sont, en réalité, comme beaucoup d'autres, l'œuvre d'érudits locaux du 17 ou du 18e, qui ont réussi à les faire sortir peu à peu du milieu demi-savant où elles étaient nées. C'est ainsi que Nîmes aurait été fondée par Nemausus sur des plans fournis par Hercule. Mais on constate aisément que le peuple ignore Hercule et Nemausus. Même remarque pour le Cyclope qui paraît dans quelques légendes Ariégeoises et Languedociennes (l'« Ulhart », du Comté de Foix, par exemple, qui n'est qu'un ogre auquel on aura prêté — au XVIe siècle (?) — les aventures de Polyphème). Les géants bâtisseurs de villes interviennent fréquemment dans le Folklore Occitanien. Le plus célèbre est celui qui, se disposant à construire Toulouse, et apprenant que la ville était déjà bâtie (Thème du géant niais), abandonna son chargement de pierres à Naurouze (Aude). C'est parfois une géante — nommée N'Aurosa — que l'on rend responsable de la présence des trois pierres énigmatiques, auxquelles, par surcroît, s'attache depuis le 13e siècle, une prédiction fort connue, selon laquelle « les filles perdront toute retenue, et la fin du monde arrivera, quand les 3 rochers de Naurouze se ressouderont ».

Parmi les personnages « historiques » nous trouvons d'abord Charlemagne et Roland. Le grand Empereur, à vrai dire, n'est pas tellement populaire, sauf dans quelques régions — comme le Carcassés, où les moines de Lagrasse, abbaye fondée par lui, se sont chargés de perpétuer son souvenir. Il fait jaillir des sources, force les tours à s'incliner pour le saluer, convertit les belles Sarrasines qu'il donne en mariage à ses preux. Dans le Comté de Foix, il a construit, et consacré, beaucoup d'églises à la Sainte Vierge, il passe pour avoir ramené d'Espagne la Vierge Noire de Sabard... Son neveu Roland est peut-être resté plus près du peuple : Un grand nombre de monuments mégalithiques portent encore son nom. Les dolmens sont les palets de Roland, les rocs gardent l'empreinte du pas de son cheval. Bref, on se souvient encore de lui aux quatre coins de la Province.

On vénère la mémoire de « Guillaume-au-court-nez », fondateur de l'abbaye de Gellone (Saint-Guilhem du Désert, Hérault), qui gagna contre les Sarrasins la bataille de l'Orbieu, où il y eut tant de sang versé qu'aujourd'hui encore le paysans qui passe sur les lieux où les morts sont enfouis, voit pâlir ses mains... comme si elles se vidaient de

leur sang... Légende fort belle et d'un type assez peu commun que nous avons entendu raconter, dans notre enfance, non loin de Carcassonne. On en a fait aussi le héros d'exploits surhumains. On dit qu'étant déjà moine et retiré depuis longtemps des combats, et ayant appris que les Chrétiens étaient en péril, il partit aussitôt, s'introduisit seul dans le camp des Sarrasins, coupa la tête au géant qui les commandait, et l'envoya toute fraîche à l'Empereur Charlemagne.

Les seigneurs féodaux (du XIIe au XVe siècle) ont presque tous figuré dans de brèves légendes locales, qu'il ne faut pas accepter sans contrôle. Ce sont souvent des poètes romantiques, ou des auteurs de guides touristiques, qui les ont inventées et mises en circulation. C'est ainsi que les légendes qui font intervenir en pays Cathare, à Montségur même, la grande figure d'Esclarmonde, ou la Colombe du Paraclet, ont été fabriquées de toutes pièces vers 1830 — ou plus récemment — et ne sont nullement traditionnelles, encore qu'elles tendent à le devenir. On peut admettre comme authentiques, en général, celles qui rattachent le personnage historico-légendaire à une particularité architecturale ou géologique du château en question ou du site environnant. Ainsi : la légende de Rochemaure, près de Privas, qui raconte que les trois traîtres qui étaient sur le point de livrer cette forteresse furent changés en rochers, ou celle de la grenouille sculptée dans le bénitier de l'église Saint-Paul, à Narbonne, qui est un ouvrage accompli par le Diable au profit d'un curé maudit. C'est du moins ce qu'affirmaient les compagnons du Tour de France qui ne manquaient jamais de lui rendre visite. Pour en revenir aux châtelains, ceux-ci ont donné lieu à des récits qui se rapportent à quelque événement marquant de leur vie : le Baron de Marquain (Aude) pleure pendant les nuits de tempête sur une amour perdue. La Dame Blanche de Puivert revient quelquefois s'asseoir sur la terrasse de son donjon : Elle serait le fantôme d'une Reine d'Espagne. Une autre Dame blanche hante encore les ruines du château de Puy-laurens. Ces récits et ces légendes diffèrent assez peu de ceux que l'on se transmet dans tous les pays de France. Retenons cependant que les « Dames blanches », surtout « identifiées », sont assez rares en Languedoc.

Plus près de nous, les guerres de religion qui, au 16e siècle, ensanglantèrent le pays, ont peu marqué dans la Tradition. Au temps où Montmorency faisait campagne contre le Roi, les Polacres (ou Polonais) — qu'il avait à son service — semblent avoir frappé plus vivement les esprits. A l'époque moderne, on pourrait citer les nombreuses « prophéties » portant sur les événements révolutionnaires et transformées, après coup, en légendes. La plus curieuse est sans doute celle du Roitelet, à Carcassonne. C'était un roi de la Jeunesse, qu'on intronisait en grande pompe au mois de janvier, et qui tirait son nom du fait qu'il était choisi pour avoir le premier découvert un roitelet, au cours d'une battue que faisaient les jeunes gens dans la campagne environnante. En 1785, cette fête donna lieu à un incident singulier. Au moment où le roitelet entrait selon l'usage, à Saint-Vincent, pour entendre la grand'messe, une femme

du peuple se précipita vers lui en criant : « Trahison ! Trahison ! Roitelet, on te trahit ! On te coupera la tête : encore huit ans et le couteau sera levé pour tuer le plus grand roi du Monde ! » On l'entraîna hors de l'église. Elle parcourut la ville pendant toute la journée : « Encore huit ans, répétait-elle, et il n'y aura plus de roi en France ! » Ne pouvant la faire taire, on l'enferma dans un cachot, où elle passa la nuit (1).

* * *

Les légendes languedociennes — même quand elles appartiennent par leur structure — à des époques bien antérieures au christianisme, sont, à l'heure actuelle, à peu près toutes christianisées. Les Saints y jouent, comme on le devine, un rôle très important : Saint Privat, massacré en 408, par les Vandales, à Javols, fut enterré à l'endroit même où s'est élevée plus tard la ville de Mende. Sa tombe devint un lieu célèbre de pèlerinage où de nombreux miracles se produisirent et où beaucoup de légendes prirent naissance. Saint Andéol, disciple de Saint Polycarpe, subit le martyr, toujours d'après la tradition, dans les environs de Bergoita, aujourd'hui Bourg-Saint-Andéol. C'est le Saint le plus populaire du Vivarais... On montre encore en Lauragais, près de Castelnau-dary, dans l'eau d'une source, une pierre rougie du sang de Saint Papoul, premier apôtre du Lauragais, qui fut décapité à cet endroit. L'arbre qui ombrage la source a toujours reverdi et refléuri depuis cette époque lointaine. Sainte Enimie est honorée en Gévaudan où son histoire est connue de tous. Son père, Clotaire II, voulait absolument la donner en mariage à l'un de ses comtes, mais elle se sentait destinée à la vie mystique. Elle pria donc le ciel de la rendre assez laide pour que personne ne pût la vouloir pour épouse. Elle devint lépreuse, entra au couvent et fut merveilleusement guérie par les eaux de la Burle. Dans sa joie, elle voulut retourner chez son père pour lui annoncer le miracle. Mais la lèpre reparut comme elle se mettait en route : elle comprit alors que Dieu voulait qu'elle demeurât dans sa solitude pieuse.

La Sainte Vierge s'est manifestée souvent, en Occitanie, en révélant des sources miraculeuses à des bergers, à des enfants, (presque toutes les fontaines sacrées de la Province, ont été sanctifiées par la Vierge), et aussi en faisant fleurir les buissons, en guérissant les malades, en prédisant des temps d'épreuves. A Notre-Dame du Cros (Caunes-Minervoises) elle a fait apparaître une écuelle magnifique avec laquelle les malades puisent de l'eau à la source sainte.

Les Vierges Noires ne sont pas, à proprement parler, « languedociennes », mais on en trouve un certain nombre dans le Languedoc et le Comté de Foix. Dans l'Ariège, il faut mentionner celle d'Oust, et surtout Notre-Dame de Sabart, près de Tarascon. En Languedoc : celles

(1) G. JOURDANNE : *Contribution au Folklore de l'Aude*, Maisonneuve, Paris, 1900, page 8.

de Toulouse (Notre-Dame de la Daurade), de Limoux (Notre-Dame de Marceille), de St-Guiraud (Hérault), de Pézenas (église Sainte-Ursule), de Cornas (Ardèche), de Mende, de Marvejols (Notre-Dame de la Carce). Une statue de la Vierge Noire fut détruite par les Huguenots à Quézac, au 16e siècle, à peu près à la même époque que celle de Roumégoux (Tarn). La célèbre Vierge Noire du Puy-en-Velay fut incendiée par les Jacobins en 1794. Il y a eu sans doute une Vierge Noire à Rochefort-du-Gard, et une autre, dans un oratoire rustique des environs de Carcassonne.

Toutes les légendes qui ont trait à l'invention de ces statues se ressemblent étrangement. C'est un laboureur qui les découvre dans un champ — ou plutôt son bœuf ou son cheval. Plus rarement, un berger aidé de ses moutons. La statue refuse obstinément de rester à l'endroit où on l'a transportée (l'église du village le plus souvent). Elle revient chaque nuit à son emplacement primitif jusqu'à ce que les fidèles aient compris que c'était là qu'il fallait lui bâtir un oratoire. Celle de Quézac refusait de monter au village : le village descendit la rejoindre (2).

Leurs caractères mythiques aussi sont particulièrement accusés et constants. Elles sont en rapport avec les grottes, les sources et les puits, et guérissent les maux d'yeux — en tant qu'héritières des déesses de la Terre. Elles demeurent — comme l'antique Cybèle — les protectrices des morts, pour le salut desquels on vient les implorer. Nous ne pensons pas qu'on les ait jamais considérées, en Languedoc, comme capables de rendre la vie aux enfants morts sans baptême, juste le temps de les baptiser; bien qu'on nous ait affirmé que ces résurrections instantanées se produisaient jadis devant Notre-Dame de Marceille.

En Languedoc, les Vierges Noires ou Blanches — portent souvent un nom qui rappelle les circonstances de leur invention miraculeuse. On dit : Notre-Dame de la Barthe, de la Romiguière, de la Bruyère, pour rappeler qu'elles ont été trouvées dans un buisson (bartâs), dans des ronces (romiguière), dans la bruyère, etc...

Si puissante qu'elle soit, la Sainte Vierge a fort à faire pour rivaliser de popularité avec le Diable (d'autant plus que le Christ ne paraît que très rarement pour accomplir, ici ou là, déguisé en mendiant, par exemple, un miracle qui assure, « in extremis » le salut d'un pauvre pêcheur, ou pour mettre à l'épreuve une âme hésitante, ou pour punir celle qui l'a méprisé... Le Diable, lui, est beaucoup plus actif : il adore construire des ponts (Nous en connaissons trois ou quatre en moyenne, dans chaque département occitan). Ses machinations sont toujours les mêmes. Il offre de bâtir tout seul le pont à condition qu'on lui livre l'âme de la première personne qui passera dessus. Il n'a pas, en vérité, bâti le pont du Gard, mais il a incarné le danger qu'il y avait à en être le premier passant. Un certain Andréas lui promet une âme d'homme et ne lui donna

(2) E. SAILLENS : *Nos Vierges noires*, Paris, 1945, p. 58.

que celle d'un lièvre, le lièvre que l'on voit sculpté sur l'une des pierres de l'Aqueduc (œuvre sans doute d'un « compagnon »). Le Diable a fait éclore bien d'autres légendes, (toujours plus ou moins liées à une particularité architecturale, ou géographique, du monument ou du lieu), où on le voit, dupé une fois de plus, imprimer sa griffe sur un rocher, sur une porte, sur une poutre. Assez souvent, quand il s'agit pour lui de s'emparer de l'âme d'un blasphémateur ou d'un ivrogne, il prend l'apparence d'un âne, dont le dos s'allonge comme pour inviter ces imprudents à monter dessus, et il les conduit à l'abîme. C'est ainsi qu'il précipita sept archers de St-Gimer, qui avaient blasphémé, dans le grand puits de la cité de Carcassonne.

De nos jours, le Diable a perdu tout crédit et ne fait plus peur à personne, pas plus que les êtres infernaux, Dracs, Esperitous, Fées, Follets, qui lui font cortège. Ce qui ne l'empêche pas de se survivre dans ces poèmes aériens, aux contours imprécis mais aux thèmes peu variés — et invariables — que sont les légendes.

René Nelli.

LE CARNAVAL A MONTSÉGUR (Ariège)

au début du XX^e siècle

[On ne trouve de renseignements précis sur le Carnaval à Montségur que dans l'excellent *Folklore de Montségur*, de Raymonde Tricoire (1947). La contribution de M. Robert Conte le complète en mettant en lumière le caractère « viril » de cette fête où le « Groupe des Jeunes » laissait exploser les énergies masculines tenues en réserve tout l'hiver. Le phallus, de buis, amovible et conservé d'année en année, symbolise ici mieux qu'ailleurs la signification érotique du Carnaval Montségurien : il est peu de villages occitans où il s'exhibe aussi insolemment.

La vieille fille à qui l'on donne la sérénade représente la *veille saison*, c'est-à-dire l'hiver finissant.]

Cela commence en janvier par des veillées au cours desquelles font irruption des groupes de jeunes gens masqués, et dont seul le « meneur » se présente le visage découvert.

Les femmes et les filles de la maison, s'amuse à découvrir l'identité des travestis :

« *Aquel diu esse LE BITOR ?* (1)

— *Te disi qu'es LA GRABIËLO !* » (2)

... Des couples se forment pour esquisser quelques pas de danse « *al sou de la garganto* » (3), « *une masque* » (4) effrontée essaie d'attirer telle jeune fille vers le coin le plus obscur de la pièce (5).

... Après quelques muettes salutations, les visiteurs se retirent pour s'en aller continuer la soirée chez l'ALICE ou chez la NOELIE, où se répète le même scénario.

Depuis qu'il a neigé abondamment, « les fêtes du cochon » se succèdent dans le village. Une odeur appétissante de boudin et de « *carbonade* » se répand dans « *les carrières* » (6), fumet auquel se mêle, à l'approche du « mardi-gras », le parfum plus subtil des « *pes-calhous* » (7) et des oreillettes.

CARNABAL ES ARRIBAT !

Juché sur les épaules de deux solides « *arpalhants* » masqués, voici Carnaval, mannequin bourré de paille et de chiffons, dans un costume exhumé du fond d'une armoire, comme en portaient les riches bourgeois du siècle passé.

Dans sa braguette ouverte est fiché un superbe appareil génital (8) masculin en érection...

(REFRAIN) :

« *Carnabal est arribat,
le brabe, le brabe ;
Carnabal es arribat,
le brabe goujat !* » (9)

... Ainsi va Carnaval dans les « carrières » enneigées de Montségur, suivi par « la jeunesse » vêtue des vieilles frusques de ses aïeux...

« *Carnabal es un brabe ome
Que fa tè les pescalhous ;
Fa tuma las tseminhèros,
E rasilha les carbous...* » (10)

(au refrain).

Au passage du cortège, les villageoises distribuent des œufs, du boudin, de la saucisse, destinés à être consommés, ce soir, à l'auberge, chez L'MARIUS...

Elles s'évertuent à identifier « les masques » qu'elles interpellent :

« *Lham te fendo ! Qu'unos cranos poupos ! Qu'unis poulidis poumpils !* » (11)

« *A bous paire ! a bous maire !
A bous sio la desaunou
Que m'ajèssets maridado
Quant yeu n'èro " de calou "* » (12)

(au refrain).

« *Me semblo qu'aquelho a le " casabe " (13) de la FINOTO, et le debantal de la PERQUERINO ?* » (13)

« *Carnabal e la siu fenno
Toutis dous se soun batuts,
A cops de " remenadouro »
Se n'an foutut calquis trucs !* » (14)

(au refrain).

... Parfois « une masque » entre dans une maison pour boire un coup, ou pour engloutir un pescalhou dans le trou buccal de sa « careto » (15).

« *Quant de cops dabant ta porto,
Yeu n'è passado la neit,
E tu coumo s'èros morto,
Repausabos dins toun leit !* » (16)

(au refrain).

Carnaval poursuit sa route; les filles, les jeunes femmes, qui, de loin ont aperçu son sexe, rougissent et rient pour se donner une contenance.

« *Carnabal es arribat
le brabe, le brabe,
Carnabal es arribat
le brabe goujat !
Es arribat and'un trauc al cap,
le brabe, le brabe,
S'en es tournat and'un trauc al tchoul
le brabe couyoun !* » (17)

LE JOUR DES CENDRES

Le jour des Cendres, le tambour public prévient la population :

« *Ets abertidis per las autoritats, que bèi, Carnabal sira jutchat a la FOUNT-NOUBÊLHO.* » (18).

Le moment venu, le Tribunal du Peuple se constitue. Le procureur lit l'acte d'accusation :

« Citoyen Carnaval, ici présent,

— Tu es accusé d'avoir volé, pour la manger, « *la galhino cendouso* » (19) de la THÉRÉSINE.

— Tu es accusé d'avoir fait avorter la vache à BOROL (20).

— Tu es accusé d'avoir violé la... (21).

— Qu'as-tu à répondre pour ta défense ? »
(Carnaval ne répond pas).

« Qu'on lui coupe les... (21).

(Le bourreau, masqué, arrache d'un coup sec le sexe de Carnaval, et le remet au Président).

La foule rit bruyamment...

Le Président : « Silence ! ou je fais évacuer la carrière !... La parole est à Maître COULOUR (22) du barreau de Montségur et Autres Lieux !. »

PLAIDOIRIE DU DÉFENSEUR (23) :

« *Fennos è Mechus !*

Tout aco n'es que mensourgos !

Ount es passado la galhino cendrouso de la TRESINO ? Ag sabèts pla !

Tabè, le cousselh sap pla que se la baco de BOROL a asourtat, n'es pos brico la fauto de Carnabal, mès pulèu del brau coumunal que pot pas mès tauri !

Tant pauc, Carnabal n'a pos fringat la... (21) ...Cousi aurio feit, moun Diu ! (il ouvre la braguette vide de Carnaval). Carnabal es innocent ! Bibo Carnabal ! »

(Au greffier) : « *Fè me passa la bouto !* » (il boit à la régالade).

Le jury délibère, puis le Président lit la sentence :

« Le citoyen Carnaval est condamné à être brûlé vif, immédiatement. »

Le bûcher est allumé. Carnaval est jeté dans les flammes.

La foule lui fait ses adieux en chantant :

« *Es arribat and'un trauc al cap
le brabe, le brabe,
T'en ès tournat and'el foc al tchoul
(le brabe couyoun) !
... Tu t'en bas et yeu demori
Adiu paure Carnabal !* » (24).

Robert Conte.

NOTES

- (1) Celui-là, doit être LE BITOR.
- (2) Je te dis, que c'est la GRABIELLE ! (des filles, parfois, font aussi partie des groupes masqués).
- (3) A défaut d'instrument de musique, le meneur fredonne en cadence une danse connue : tra, la, la, la...
- (4) En occitan, on dit *une* masque.
- (5) C'est ainsi qu'en 1843, au cours de ces veillées, des jeunes gens masqués entraînent à l'écart une jeune fille et lui arrachèrent les poils du pubis (extrait du registre de procès-verbaux de la commune de Montségur - archives municipales).
- (6) carrières = rues.
- (7) pescalhaus = crêpes.
- (8) Sculpté dans du bois de houx (ou de buis) ; pièce qui, depuis un temps indéterminée est exhibée à Montségur, à l'occasion des fêtes de Carnaval. A l'arrière, cette sculpture est prolongée par une tige effilée qui permet de la ficher dans la braguette

de Carnaval. (Ce détail permet de supposer que cet objet a été fabriqué en vue de cette utilisation).

- (9) Carnaval est arrivé, le brave, le brave,
Carnaval est arrivé, le brave garçon !
- (10) Carnaval est un brave homme,
Qui fait faire les pescalhou;,
Qui fait fumer les cheminées
Et crépiter les charbons !
- (11) « Lham te fendo ! » (exprime l'admiration).
Quels jolis nichons ! Quels beaux mollets !
- (12) (Couplet de la vieille fille) :
« A vous père, à vous mère,
A vous soit le « déshonneur »,
Il fallait me marier
Tant que j'étais « en chaleur ».
- (13) Il me semble que celle-là porte le « casabé » de LA FINOTE et le tablier de la PERQUERINE ?
- (14) Carnaval et sa femme
Tous deux se sont battus
A coups de « remenadouro »
(la remenadouro est une grosse spatule en bois qui sert à remuer le millas pendant la cuisson).
- (15) careto = masque facial.
- (16) Combien de fois, devant ta porte,
Ai-je passé la nuit,
Et toi, comme si tu étais morte,
Tu reposais dans ton lit...
- (17) Il est arrivé avec un trou à la tête,
le brave, le brave,
Il s'en est retourné avec un trou au cul,
le brave couillon.
- (18) Vous êtes prévenus par les autorités, qu'aujourd'hui, Carnaval sera jugé à la FONTAINE NOUVELLE (quartier de Montségur).
- (19) galhino cendrouso = poule couleur gris cendre.
- (20) BOROL = sobriquet d'un éleveur de Montségur.
- (21) nom censuré.
- (22) Valet de ferme, connu à Montségur pour son comportement farfelu.
- (23) Femmes et messieurs !
— Tout cela n'est que mensonges !
— Où est passée la poule grise de la THEREZINE ? Vous le savez bien !
— Egalement, le conseil municipal sait bien que si la vache à BOROL a avorté, ce n'est pas de la faute de Carnaval, mais plutôt celle du taureau communal qui ne peut plus saillir !
— Non plus, Carnaval n'a pas violé la... (21) Et comment aurait-il pu le faire, mon Dieu !
Carnaval est innocent !
Vive Carnaval !
- (au greffier) : Fais-moi passer la gourde !...
- (24) Tu es arrivé avec un trou à la tête
(le brave, le brave)
Tu es reparti avec le feu au cul
(le brave couillon !)
.....
Tu t'en vas, et moi je reste
Adieu pauvre Carnaval !

Un Jeu Populaire oublié :

De Rabelais à notre temps : "LE SAUTAREL"

Curieuse histoire : il m'aura fallu, à moi qu'ont toujours passionné les jeux de balle et autres sports populaires de ma région, attendre Octobre 1978 pour entendre parler d'un Jeu qui se pratiqua à Gignac (Hérault), c'est-à-dire dans mon secteur le plus immédiat, jusqu'à la guerre de 1940-45. Je ne l'avais jamais observé dans aucun des villages environnants où, de par ma profession, je me rendais assez souvent. Il était pourtant si populaire à Gignac que, quarante ans après, il a suffi de l'évoquer, pour rassembler immédiatement sept à huit quinquagénaires qui s'en souvenaient parfaitement, et en parlaient avec passion. Et qui, prêts à s'y remettre, le firent avec un enthousiasme juvénile. Ils nous permirent ainsi, à Charles Camberoque et à moi-même, de connaître par le détail les divers aspects et les phases successives de ce Jeu, à la fois si primitif et si élaboré. Et qui pose à l'esprit pas mal d'énigmes.

J'aurais pu, cependant, si j'en avais connu quelques détails, me souvenir du « Jeu de la Truie » dont parle Rabelais dans « Gargantua » (1). Première énigme : est-ce en Touraine, ou en quelque autre lieu de ses pérégrinations, ou bien est-ce au cours de ses séjours à Montpellier que l'étudiant, puis le Maître, apprit à le connaître ? Je devais apprendre, à Gignac, sur le terrain même de la démonstration, et ce de la part d'un spectateur venu par hasard, qu'on le pratiquait aussi et encore à Montpellier jusqu'au milieu de la dernière guerre.

Louis Alibert, dans son « Dictionnaire Occitan-Français », cite le mot « sautarel » dans la signification (entre autres) de : « Jeu enfantin ». Cela me paraît quelque peu impropre, la vigueur et l'adresse physique exigées par son exercice relevant plutôt, au moins, de l'adolescence que de l'enfance.

Charles Galtier, dans son livre sur « Les Jeux et Sports de la Provence », en cite deux versions, l'une, celle dite du « quinet », qu'il rapporte au « Jeu de la truie », et qui s'apparente en bien des points au jeu observé à Gignac ; et le « berlin ou béquille » (notes 1 et 2) limité,

(1) Le « Quinet », qui serait, d'après Charles Galtier, le « Jeu de la truie », ressemble beaucoup au « sautarel ». Le bâtonnet est taillé en fuseau. L'estimation de la longueur d'un jeu en unités-bâton n'y existe pas. Elle est remplacée par une mesure effective dont le résultat donne le nombre de coups accordés au gardien pour éloigner le « quinet » du cercle. Les séries B et C n'y sont pas mentionnées.

semble-t-il à deux joueurs, mais qui paraît moins élaboré dans ses modalités.

Le « sautarel » est un jeu très primitif dans ses moyens, deux bâtons, un court (12 à 30 cm), c'est lui qu'on fait sauter en l'air, pour le lancer, en le frappant, au milieu de sa trajectoire, avec le second bâton (1 m à 1 m 20) ; simple dans son principe, complexe dans ses modalités d'exécution et ses phases diverses.

Probablement très ancien, mais portant en lui l'ébauche des jeux plus modernes, où la balle remplaça le bâton, longue et courte paume, balle au tambourin, pelote basque, puis, football, rugby et même baseball, dont il possède certains gestes. Car son principe simple contient celui de tous les autres : il est la figuration de ce qui découle traditionnellement d'une bataille ou d'une guerre gagnée, l'occupation victorieuse du territoire adverse. Ceux qui pourraient mettre en doute une telle interprétation n'ont qu'à se rapporter à la lecture des pages sportives de leur quotidien habituel, de préférence le lundi matin. Même moderne, le sport ne sublime pas tout.

Le « Sautarel » s'est effacé devant d'autres sports plus modernes en raison de sa rusticité, de ses possibilités limitées, de ses interruptions trop fréquentes pour pouvoir retenir un public avide d'action et de continuité ; mais surtout en raison des dangers qu'il créait pour les joueurs et les spectateurs. Il n'avait plus sa place en un temps d'assistés obligatoires. Il fut interdit à Gignac vers 1940-42 par arrêtés municipaux.

Ce jeu pouvait être pratiqué partout en raison de l'exiguïté de ses besoins. Deux bâtons qui peuvent se ramasser partout à la campagne, ou même être coupés sur place à l'instant même de la partie. Aucun terrain, aucune ligne de touche, aucun matériel spécial, aucun équipement. Sa durée même n'exige rien d'avance : il y aura toujours un vainqueur quelle que soit la durée de la rencontre, dix minutes ou deux heures. Pas de nombre de joueurs exigé : 1 contre 1, 1 contre 2, 1 contre 3, etc., etc...

La mise en jeu peut s'opérer de deux façons différentes :

1°) Si le « sautarel » est taillé en fuseau (12 cm environ sur 3) à ses deux extrémités, le « gardien » (celui qui défend le cercle de départ (3) qui est l'enjeu de la partie entre celui qui le garde et son ou ses attaquants) frappe d'un coup sec une des pointes du bâtonnet posé à même

(2) Le « berlin » ou « bequilha », n'est joué que par 2 partenaires, la règle étant pour le gardien d'envoyer le « berlin » le plus loin possible vers l'adversaire. Si celui qui « pourrit » attrape le « berlin » de volée, ou, l'ayant ramassé, réussit à l'envoyer dans le cercle, les rôles sont renversés : c'est au tour du gardien d'aller « pourrir ». (Charles GALTIER : *Les Jeux et Sports de Provence*).

(3) Le cercle, tracé dans la terre par le bâton-lanceur du gardien n'a pas de dimension fixe. Grosso modo, il se situe, par son diamètre, à 1 mètre ou 1 m 30 environ.

le sol, lequel rebondit alors par la projection vers le haut de l'autre extrémité, et s'élève à la verticale au-dessus du sol. C'est dans cette phase aérienne, nous l'avons dit, qu'il est frappé par le bâton lanceur, en son milieu de préférence, et projeté le plus loin possible, en direction des adversaires ou receveurs, répartis autour d'un axe du terrain.

Notons en passant que c'est probablement à la forme du bâtonnet, court et taillé en fuseau à ses extrémités, que le jeu de la « truie », cité par Rabelais dans l'interminable litanie des jeux appris à Pantagruel par son précepteur, a dû tirer son nom. Ce serait une énigme de moins.

2°) Si le « sautarel » est, comme à Gignac, le jour de la démonstration, un simple bâtonnet non taillé en pointe, le gardien le pose sur deux pierres de 20 cm environ de hauteur, séparées par la même distance. Glissant son bâton-lanceur par dessous, il le fait ainsi sauter en l'air. Cette phase se poursuit alors comme la précédente par la projection du « sautarel » d'un grand coup du bâton-lanceur.

RÈGLES ET PHASES DU JEU

Les joueurs ayant pris place, le gardien du cercle pose le bâtonnet (« sautarel ») sur les deux pierres, glisse le bâton de frappe par dessous et le fait sauter en l'air. Et, tandis que celui-ci est entre ascension et chute, il le frappe violemment, en son milieu, pour l'expédier le plus loin possible, en direction de ses adversaires. Pour ce coup, le gardien a droit à **trois essais**. Si, par **trois fois** il rate le « sautarel », il a perdu et cède la place à son adversaire. Il ne marque aucun point à son avantage.

Si, par contre, il a réussi, deux possibilités :

a) ou bien l'adversaire, dans un geste des deux mains qui, sans les énormes gants américains, fait cependant penser à l'un des gestes les plus représentatifs du base-ball, se saisit du bâtonnet en vol et, dans ce cas a gagné et prend la place du gardien qui, selon l'expression rappelée par Charles Galtier, va, à son tour, pourrir dans le camp des assaillants.

b) ou bien, le « sautarel » poursuit sa course jusqu'à ce qu'il s'immobilise en territoire adverse. Il ne peut en aucun cas être saisi au sol pour relance directe. Mais l'adversaire peut le ramasser, et, de cet endroit précis, il a droit à un recul de 3 pas pour prendre élan et lancer, avec la seule main, le bâtonnet vers le cercle de mise en jeu. Là encore, plusieurs possibilités :

1) Le « sautarel » tombe dans le cercle. Le gardien a perdu et doit céder sa place.

2) Le « Sautarel » ne tombe pas dans le rond ; on mesure la distance en unités-grand bâton, et elle est créditée au profit du gardien de ce nombre d'unités.

3) Le bâtonnet n'a pas touché terre, car le gardien, le frappant à la

volée, l'a renvoyé. Il ne peut être repris. Entre son point d'arrêt et le cercle, le gardien doit émettre une estimation en unités-bâton. Cette estimation peut être acceptée sans discussion par ses adversaires, et inscrite alors à son compte comme ci-dessus au 2). Si elle est contestée, la mesure effective doit s'opérer. Le gardien gagne si la distance réelle est égale ou supérieure à l'estimation. C'est celle-ci qui est retenue à son crédit.

Ce processus est valable pour 3 séries différentes :

- A) la série **directe**
- B) la série **sous jambe**
- C) la série **sous dos**.

A) La série « **directe** » est celle où le bras du gardien frappe directement et sans aucune contrainte le « sautarel » en vol.

B) Dans la série « **sous jambe** », au contraire, le bâton lanceur doit aller soulever le « sautarel » en passant entre les jambes du gardien.

C) Dans la série « **sous dos** », il doit agir de même, en passant, cette fois, en arrière et à hauteur des jarrets fléchis des deux jambes.

Ces trois modes de procéder constituent, au long du déroulement de la partie, une gradation constante dans la difficulté.

Ces trois séries sont catégorisées par l'appellation : « **Plein bras** ».

Quand le gardien a, sans encombre, franchi ces obstacles, la partie continue en reprenant dans l'ordre ces mêmes séries, mais différemment, en ceci que le gardien n'a plus droit à 3 coups pour la mise en jeu, mais à un seul. Ce sont alors les séries « **bon bras** ».

Chaque joueur a un crédit de points inaliénable à son compte. Le gardien qui, sur un coup malheureux, perd son cercle, garde cependant son avoir. La rotation des joueurs entre le cercle et le groupe adverse, ne change rien au total de chacun. Le vainqueur, à tout instant, est celui qui a accumulé le plus de points.

Les jeux et sports sont rares qui font directement appel à des qualités non-physiques. En dehors de l'intelligence générale du jeu qui fait la différence entre un sportif complet et une simple brute. Le « sautarel » est remarquable en ceci qu'il est un des rares, sinon le seul (du moins à ma connaissance) qui mette carrément, à de certains instants, le côté physique entre parenthèses, pour laisser la place à la seule catégorie mentale : l'estimation, par le gardien, de la distance du jet, à partir d'une unité simple, le bâton-lanceur. C'est une règle intelligente et subtile. Le gardien ne peut se tromper que par démesure. Supposons un jet de 10 unités-bâton. S'il proclame, pour s'avantager, une estimation de 11 unités, la mesure prouvant son excès lui fait perdre sa place. Si, par contre, il a

proclamé 10 unités (ce qui est risqué) ou 8, et que la mesure prouve 10, il a gagné 10 points dans le premier cas, 8 dans le second. Cette règle exige donc une expérience aigüe du regard et une prudence calculée. De façon à garder sa place, sans, par une réduction excessive, réduire par trop la marge de son gain.

Nous l'avons dit, ce jeu, aujourd'hui disparu dans notre région, pose bien des questions :

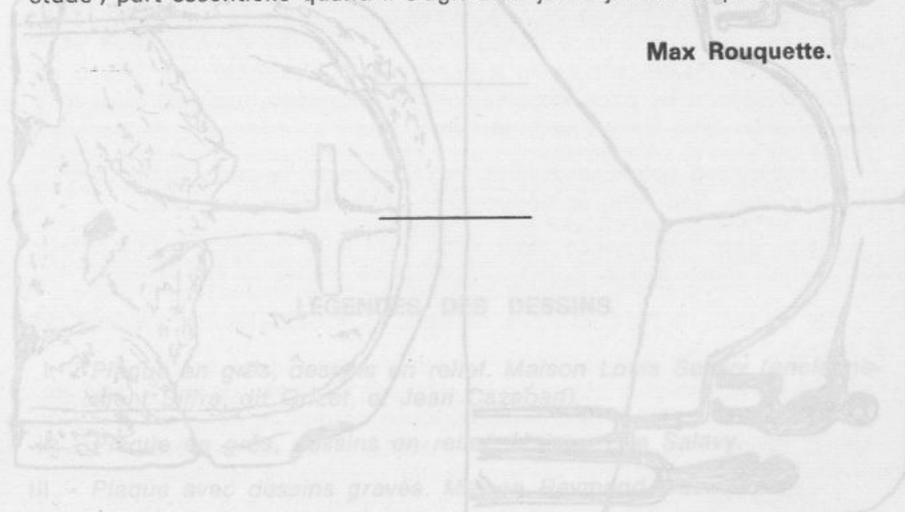
1) Comme tous les autres jeux, ses origines. D'où est-il venu, s'il n'a pas été, en plusieurs lieux, et à des instants pas forcément concordants, une création spontanée ?

2) Existe-t-il encore dans certaines régions, en France ou ailleurs ?

3) Comment un jeu simple et assez primitif peut-il évoluer jusqu'à une certaine complexité ? Où ? Quand ? Comment ? Questions qui ont de bien grandes chances de rester à jamais sans autres réponses que des hypothèses gratuites. Ces questions posées, le « Sautarel », comme la balle, est maintenant dans le camp des lecteurs.

Je tiens à exprimer ma très vive gratitude à tous ces amis de Gignac qui, retrouvant le bel enthousiasme de leurs 18 ans, ont bien voulu faire renaître sous nos yeux, dans la parole comme dans l'action, ce Jeu qui avait passionné leur jeunesse : Jean Roustit, Guy Barral, Georges Combar nous, André Faissinet, Yves Maury, Jacques Roussel, Georges Souchon et le Docteur Robert Souchon, dont les conseils me furent précieux dans la rédaction de ce travail. Ainsi qu'à Charles Camberoque, qui assura avec son habituel talent la part iconographique de cette étude ; part essentielle quand il s'agit d'un jeu à jamais disparu.

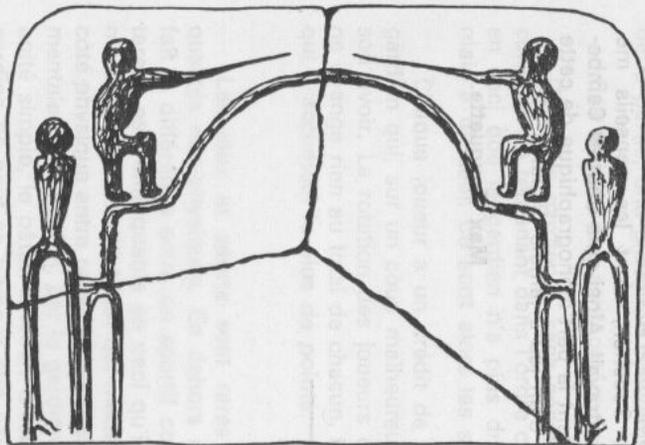
Max Rouquette.



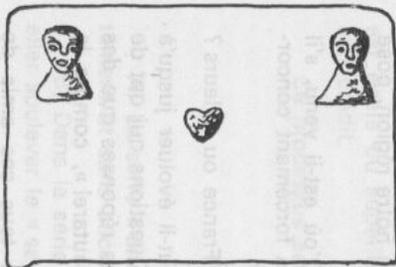
LEGENDES DES DESSINS

- II - Plaque en bois, dessins en relief. Maison Louis Sautarel, Gignac, Hérault, au Docteur R. Souchon.
- III - Plaque avec dessins gravés. Maison Barral, Gignac, Hérault.
- VI - Plaque avec dessins en relief. Maison Cuxac-Cabanne, Gignac, Hérault, donnée par M. Gout, au Musée de Nîmes.

I

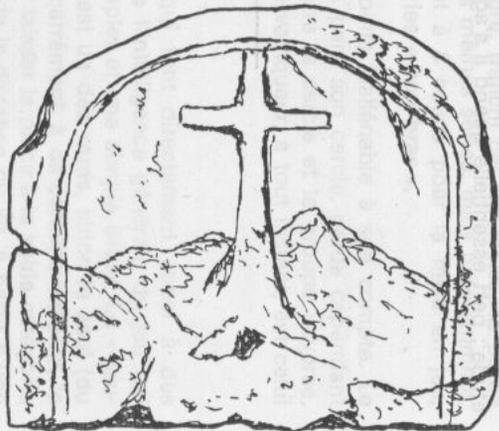


II

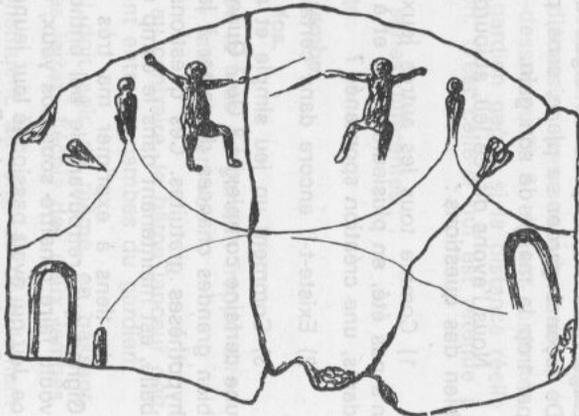


0 50

III



IV



LES " PIERRES DE FOYER " de NÉBIAS (Aude)

Dans le n° 153 de notre Revue, j'avais fait paraître, grâce aux informations données par M. Albert Cabrol, une brève étude concernant « *Les petites industries du vieux Nébias* ». — Parmi ces petites industries un paragraphe était consacré aux carriers et tailleurs de pierre. — M. Albert Cabrol a constaté que dans presque toutes les vieilles maisons de Nébias, dans les cheminées, les plaques isolant le mur du feu n'étaient pas en métal, mais en pierre du pays (calcaire gris, grès jaunâtre ; parfois même plaques d'argile rouge appliquées contre le mur et cuites par le feu). Certaines de ces pierres sont sculptées et M. A. Cabrol en a relevé quelques-unes. J'ai estimé qu'il y a là un témoignage d'un art local qu'il convenait de signaler.

Merci à M. Guy Rancoule, auteur des dessins, d'après les croquis de MM. Salavy (1 et 2), Bayle (3) Caton (4).

U. Gibert.

LÉGENDES DES DESSINS

- I. - *Plaque en grès, dessins en relief. Maison Louis Salavy (anciennement Siffre, dit Grizet, et Jean Cazaban).*
- II. - *Plaque en grès, dessins en relief. Maison Elie Salavy.*
- III. - *Plaque avec dessins gravés. Maison Raymond Cazaban.*
- VI. - *Plaque avec dessins en relief. Maison Cuxac-Candille. (Plaque donnée par M. Gout, au Musée de Nébias).*

Le 3 Février 1814, Alzonne (Aude) devint pour quelques heures la capitale de la Catholicité

Turbulent, remuant, l'Empereur Napoléon Bonaparte ambitionne de se tailler un empire aux dimensions de celui de Charlemagne.

Pour parvenir à ses fins, il prend les moyens. Entre autres, il annexe à l'Empire les Etats Pontificaux et fait de Rome le chef-lieu du département français des Bouches du Tibre.

En ce temps-là, l'Eglise connaît de mauvais jours. Elle manque d'un chef. Elle n'a pas de pape. D'un conclave tenu à Venise et qui n'en finit pas de durer — 5 mois ! — sort enfin, le 14 mars 1800, un pape qui prend le nom de Pie VII.

Le nouveau promu, Louis Barnabé Chiaramonti, né à Césène en 1740, d'abord religieux bénédictin, puis évêque d'Imola, est un homme très doux, humble, pieux, mais très énergique. Aussitôt après son élection, il nomme secrétaire d'Etat un diplomate, le cardinal Consalvi.

Les relations entre Napoléon et Pie VII manquent de cordialité. Malgré cela, le pape ne peut éviter de se rendre, en 1804, à Paris pour le couronnement de l'Empereur.

Des difficultés nombreuses surgissent entre l'Empereur et le Pape, notamment une concernant l'annulation du mariage de Napoléon avec Joséphine de Beauharnais. On a l'impression d'assister dès lors à un jeu de massacre. Le pape excommunie-t-il Napoléon, aussitôt celui-ci le déporte à Savone, dans l'Italie du Nord.

Sur d'autres points, aux yeux de l'Empereur, le pape se montre-t-il trop exigeant, Napoléon le déporte, en 1812, à Fontainebleau.

Cependant, les années 1812, 1813, 1814 sont funestes à l'Empereur qui connaît alors revers, défaites, abdication, chute et l'île d'Elbe.

De ce fait, en 1814, le Pape retrouve sa liberté, récupère ses Etats et regagne Rome.

Sur le chemin du retour, Pie VII désigne Alzonne comme ville-étape. Ainsi, le 3 février 1814, passe-t-il quelques heures dans ce chef-lieu de canton. Evénement unique, vécu intensément par les nombreux fidèles accourus des alentours et surtout par la population alzonnaise encore traumatisée par un drame survenu le 23 avril 1813, à 15 heures. La foudre, en effet, ce jour-là, tombe sur le clocher paroissial tuant deux jeunes hommes et en blessant trois autres.

Superstitieux, les habitants d'Alzonne ont vu dans cet événement un signe du ciel, une sorte de malédiction. Aussi l'arrivée du Chef de la Chrétienté est-elle la bienvenue. Ce pontife sain et tout auréolé du « martyr » de ses déportations, va, pensent les alzonnais, éteindre cette malédiction et en empêcher toute récurrence.

Alzonne accueille donc le pape avec curiosité certes, mais aussi avec ferveur et joie.



Aussi, dès que « les courriers expédiés par le gouvernement » annoncent la présence du Pape sur le territoire d'Alzonne, sonne à la volée la très belle et unique cloche de l'église portant gravée en relief sur sa « panse » : « 1782 - Sieur Jacques DENILLE, consul-maire ».

De cette cloche, Jean Faral, maire, avait voulu depuis un an régler abusivement la sonnerie, ce qui créa un certain malaise entre le premier magistrat et le magistral curé, Antoine Nérie, poète populaire et précurseur du félibrige (1).

Aussi, selon toute vraisemblance, le froissement entre ces deux hommes détermine le pape, sur la suggestion de Nérie, à descendre à la maison Denille de préférence à celle de Jean Faral.

Le temps immémorial, en effet, la maison Denille est considérée, à juste titre, comme le temple de l'esprit, du savoir, du dévouement, de

(1) Voir Folklore N° 170.

l'accueil, de la charité. Elle a d'ailleurs donné au pays des consuls, des hommes de loi, des médecins, des officiers de marine...

Donnons maintenant la parole aux chroniqueurs de l'époque et écoutons-les nous narrer l'Événement :

« L'heure de onze heures advenue, Sa Sainteté est arrivée au relais de Poste. Le bruit d'un événement de cette importance s'étant répandu que tout de suite une foule de peuple de tout sexe, de tout âge tant d'ici que des communes voisines parut au faubourg de la Poste manifestant le plus vif désir de voir le Pontife.

« Sa voiture était déjà environnée; les accents de l'admiration ne pouvaient se lasser de contempler un Prince si chéri. Plusieurs dames et autres personnes reçurent de Sa Sainteté la Bénédiction. Des chapelets, des bagues et autres bijoux lui furent immédiatement présentés, elle s'empressa de les bénir avec beaucoup de grâce. La foule augmentant prodigieusement, Sa Sainteté continua toujours à prodiguer sa bénédiction, et par un esprit de complaisance elle a daigné accorder quelques instants de séjour à notre petite ville et sa haute bonté l'a portée à accepter un déjeuner.

« L'engagement pris par le Prince, sa voiture a été surprise à brasse corps par la foule et conduite chez M. Denille. Etant introduit dans l'appartement destiné, il s'est présenté au balcon et a ainsi favorisé toute la multitude qui n'a cessé de l'admirer, à laquelle il a continué encore à donner sa bénédiction.

« Rentrée dans son appartement, Sa Sainteté a bien voulu prendre un déjeuner pendant lequel tout ce qu'il y avait de mieux a eu l'honneur d'y être admis et plusieurs dames lui ont baisé la pantoufle. (sic !)

« Enfin, l'heure de son départ étant advenue, Pie VII s'est de nouveau présenté au balcon. C'est de là qu'il a pu remarquer la continuité de l'augmentation populaire à laquelle il a donné derechef sa Bénédiction et de suite il est monté en voiture pour continuer son voyage vers Carcassonne. Et le peuple a manifesté le plus grand enthousiasme dont il vient d'être le témoin. »

Et quel événement ! Durant lequel se dépensent sans compter, Jean Faral maire; Antoine Nérie, curé, sympathique, jovial, fin lettré, félibre; Pierre Guilhem, capitaine en retraite et instituteur ; demoiselle Maria Fobica, tenancière de l'« Hostellerie le Grand Soleil », tous les membres de la famille Denille qui, avec empressement, respect et cœur, préparent le repas de Sa Sainteté !

J'aurais désiré connaître le menu pontifical. Hélas ! Cependant, le pape, je le sais, a consommé des pruneaux et a goûté à un vin millésimé. J'ai vu moi-même, avant 1960, dans la salle à manger de Denille, un petit bocal, dûment cacheté à la cire rouge et étiqueté, renfermant une dizaine de noyaux recueillis avec soin et conservés à l'instar d'une

relique. Et aussi, de la même façon, un flacon d'environ 25 centilitres contenant le reste de ce vin historique.

Quant au siège-fauteuil sur lequel le pape était assis durant le repas, il ne faisait plus partie du *service actif*. Nul, en effet, par respect pour le Souverain Pontife, n'était autorisé à l'utiliser.

Pour perpétuer le passage de Pie VII à Alzonne, une plaque de marbre blanc fixée sur la maison Denille portait l'inscription suivante :

— LE VATICAN —
REFUGE DE PIE VII
RETOUR DE FONTAINEBLEAU
— 3 FEVRIER 1814 —

Durant quelques heures, en effet, la maison (2) Denille, bâtie sur la rive droite de la Vernassonne, fut « Le Vatican » et le Centre de la Catholicité.

Au soir de cette journée mémorable, tandis que les Alzonnais regagnent leurs demeures et les fidèles étrangers leurs villages ou leurs villes, le Pontife avec sa suite va parcourir une nouvelle étape qui le conduira au pied de l'Alaric, à Moux. Moux hospitalière, aux mains toujours ouvertes, au cœur plein de bonté, accueille Pie VII avec joie et chaleur. Il descend à la maison du relais, immeuble appartenant à la famille THERON (3) et y passa la nuit (4).

Flattés par ce « passage », les Mouxois s'estiment comblés. Aussi considèrent-ils d'un œil à la fois malicieux et « piétadous » les localités voisines privées d'une telle faveur. Narquois et finauds ils lancent dès lors ce dicton connu de tous les Audois :

« A Moux bésoun passa papes èt papillous.
A Sant-Couat, d'Aïgo ! »

Ce qui signifie :

A Moux, on a l'avantage de voir passer papes et papillons (5),
A Saint-Couat on voit seulement passer l'eau sous le pont !

Abbé Joseph Courrier

Saint-Martin le Vieil.

(2) En 1970, pour des motifs d'ordre pratique, cette demeure vénérable et hospitalière, constituant un goulot qui gênait fort l'intense circulation sur la route 113, fut démolie.

(3) Un membre de la famille Théron fut député de l'Aude.

(4) Aujourd'hui encore, à Moux, est conservé ce qui fut chambre et lit de Pie VII.

(5) Papillous = clercs formant la suite du pape et pouvant devenir des papabilli ou papes en... herbe !

BIBLIOGRAPHIE

Dans le n° 174 de « Folklore », j'avais attiré l'attention de nos lecteurs sur la collection « A Tots », de l'I.E.O. (Section de diffusion de l'I.E.O. Laurens, 34480 Magalas). Cette collection continue la publication d'ouvrages en langue d'oc. En voici deux récemment parus :

N° 45. Cherchapaïs. Contes d'Auvergha e de Velai. - La section de l'I.E.O. de la Région Auvergne publie sous ce titre 33 contes. Nous trouvons là, en version auvergnate, les thèmes classiques de nombreux contes populaires d'Occitanie ou d'ailleurs. (Par ex. : catòrze, l'ome fort). En appendice, nous avons la liste des conteurs et leur origine, un index géographique et un index linguistique.

N° 47-48. Enric Mouly. E la Barta floriguèt. - C'est une chronique paysonne du siècle dernier; la vie d'un ménage de paysans de l'Aveyron qui travaillent dur pour créer une propriété qui puisse « Far ostal »; c'est-à-dire, ainsi que le dit Carles Campros dans son introduction, bâtir « una bôria » où les parents et leurs enfants puissent vivre et continuer la famille.

A son arrivée de l'armée, Francès, le père de l'auteur, retrouve ses vieux parents qui possèdent quelques arpents de terre, un âne, un porc, une chèvre et quelques poules; c'est l'époque où l'on gagne cinq sous pour une journée d'hiver « dins la melhora bôria ». Il vend sa vieille maison pour acheter un « trôc d'ostal al mieg d'una barta »; cinq jours par semaine, il travaille à la mine voisine où il gagne trois francs et demi par jour; le samedi et le dimanche, il défriche. Il épouse « La Délina », une brave fille de la terre; et c'est toute l'histoire de la petite « bôria », « Las Tres Alauzetas » que nous conte E. Mouly, avec ses bonheurs et ses malheurs, ses joies et ses peines, jusqu'à la mort de Francès. « Morirai, disià el... Trimèri cinquanta ans, e la barta floriguèt. Ara mon ôbra es acabada ».

U. Gibert.

